CARABINIERS DE LAUSANNE

PLAN DE TIR A 300 METRES
CONCOURS DE GROUPES ET INDIVIDUEL

19e TIR DU 14 AVRIL

ET

Général Guisan

CENTRE DE TIR SPORTIF DE VERNAND
LAUSANNE

Dates et horaires des tirs

samedi	**23 avril 2022**	**de 08.30 à 12.00 h.**
jeudi	**28 avril 2022**	**de 15.00 à 19.30 h.**
vendredi	**29 avril 2022**	**de 15.00 à 18.30 h.**
samedi	**30 avril 2022**	**de 08.30 à 12.00 h.**
		de 14.00 à 16.30 h.

Délai d'inscription : 19 avril 2022

Les inscriptions sont à envoyer à **Gilbert Friedli - Fau-Blanc 26 - 1009 Pully**
Email : cgfriedli@gmail.com - tél. 021 729 38 63.
Les inscriptions sur place sont également possibles.

Prière de joindre un bulletin de versement pour le paiement des prix.

Dispositions générales

Société organisatrice	Carabiniers de Lausanne, case postale 1339, 1001 Lausanne
Genre de tir	Concours de groupes (CSOC) et individuel à 300 m.
Participation	Les sociétés affiliées à la FST et à la SVC peuvent inscrire un nombre illimité de groupes formés de **5 à 6 tireurs** licenciés appartenant à la même société. Les tireurs individuels sont les bienvenus. Un tireur ne peut tirer qu'une fois le programme.
Licences	Licence obligatoire. Le numéro de licence de chaque tireur doit figurer sur le formulaire d'inscription.
Prix du livret de tir	L'achat du livret de tir au prix de **Fr. 8.--** est obligatoire. Ce prix comprend les taxes de la SVC et de la FST.
Rangeurs	Pas de réservation de cibles. Les tireurs tirent dans l'ordre des livrets déposés.
Paiements	Le livret de tir ne sera délivré au tireur que si le livret et la finance du groupe ont été payés à l'avance ou sur place. Les cartes de crédit ne sont pas acceptées. Les paiements anticipés sont à effectuer sur le CCP 10-4262-8 Carabiniers Lausanne (Iban CH 55 0900 0000 1000 4262 8).
Mutations	En cas d'empêchement, un tireur annoncé peut être remplacé par un tireur de la même société. Le changement doit être effectué avant que le 1er tireur du groupe ne commence à tirer.
Catégories d'armes	Cat. A : armes standard et armes libres Cat. D : FA57/03, MQ Cat. E : FA90, FA57/02
Catégories de groupes	Cat. A : toutes les armes Cat. D/E : toutes les armes d'ordonnance
Positions	Arme libre : E à genou, V couché sans appui, SV couché avec appui Fusil standard : E, V et SV couché sans appui Mousqueton : couché sans appui, avec appui ou sur bipied Fusils d'assaut : couché sur bipied
Distinction / carte-couronne	CC à Fr. 12.-- pour un résultat suffisant aux passes 14 Avril Groupe et Général Guisan. CC à Fr. 20.-- pour deux résultats suffisants. A la passe Général Guisan, le tireur peut choisir la distinction au lieu de la CC. Remise des CC et distinctions immédiatement après le tir.
Munition	Les tireurs utilisent uniquement la munition délivrée sur place. Les douilles restent propriété de la société organisatrice.
Dérangements	Les tireurs supportent uniquement les dérangements survenant à leur arme. En cas de problèmes techniques aux installations, la passe inachevée doit être entièrement répétée.
Dispositions finales	Les participants acceptent les dispositions du plan de tir, ainsi que les règlements de la FST et de la SVC. Les infractions entraînent l'annulation des résultats du tireur fautif.
Réclamations	Elles sont à adresser à l'organisateur le jour même du concours. Elles sont traitées et réglées immédiatement. Droit de recours selon Reg 1.31.0 de la FST.
Plan de tir et palmarès	Affiché sur le site www.carabiniers-lausanne.ch. Un palmarès sera envoyé aux responsables des groupes classés.

Cible EXERCICE

Champ des points	**Cible A 1 m**, divisée en 10 cercles
Nombre de coups	5, coup par coup, interruption à volonté
Prix de la passe	Fr. 5.-- (munition comprise) au maximum 2 passes

Cible REPARTITION

Armes		Voir dispositions générales		
Champ des points		**Cible A**, divisée en 10 cercles		
Nombre de coups		6, coup par coup		
Positions		Voir dispositions générales		
Prix de la passe		Fr. 18.-- (Fr. 15.90 pour la passe et Fr. 2.10 pour la munition)		
Distinction		Aucune		
Répartition		Cat. A	Cat. D	Cat. E
Nombre de points	60	Fr. 60.--	Fr. 80.--	Fr. 100.--
	59	Fr. 30.--	Fr. 50.--	Fr. 70.--
	58	Fr. 20.--	Fr. 40.--	Fr. 50.--
	57	Fr. 15.--	Fr. 30.--	Fr. 40.--
	56	Fr. 10.--	Fr. 20.--	Fr. 30.--
	55	Fr. 5.--	Fr. 15.--	Fr. 25.--
	54		Fr. 10.--	Fr. 20.--
	53		Fr. 5.--	Fr. 15.--
	52			Fr. 10.--
	51			Fr. 5.--

Le paiement a lieu immédiatement après le tir. Si le montant total réparti n'atteint pas 60% du produit des passes (après déduction du prix de la munition), la différence sera versée au concours de groupes de la catégorie concernée (A ou D/E).

Cible GROUPE 14 Avril

Armes	Voir dispositions générales		
Champ des points	**Cible A**, divisée en 10 cercles		
Nombre de coups	8, dont 5 coups cpc et une série de 3 coups sans limitation de temps		
Positions	Voir dispositions générales		
Classes d'âge	Selon règlement de la FST		
Prix de la passe	Fr. 18.-- (munition comprise)		
Finance de groupes	Fr. 40.-- par groupe de **cinq ou six tireurs**. Les groupes formés uniquement de jeunes tireurs participent au concours de groupes sans avoir à en acquitter la finance.		
Distinction / CC	Voir dispositions générales		
Cat. A	E/S = 74	V/U21 = 72	SV/U17 = 70
Cat. D	E/S = 69	V/U21 = 68	SV/U17 = 66
Cat. E	E/S = 66	V/U21 = 65	SV/U17 = 63
Classement et prix de	L'addition des 5 meilleurs résultats du groupe détermine le rang.		

Cible GUISAN

Armes	Voir dispositions générales		
Champ des points	**Cible B camouflée**, divisée en 10 cercles		
Nombre de coups	10, dont 2 coups d'essai obligatoires, puis 4 coups cpc et une série de 4 coups sans limitation de temps		
Positions	Voir dispositions générales		
Classes d'âge	Selon règlement de la FST		
Prix de la passe	Fr. 18.-- (munition comprise)		
Distinction	Voir dispositions générales		
Cat. A	E/S = 72	V/U21 = 70	SV/U17 = 68
Cat. D	E/S = 68	V/U21 = 66	SV/U17 = 64
Cat. E	E/S = 66	V/U21 = 64	SV/U17 = 62
Distinction / CC	Voir dispositions générales		
Distinction / CC pour juniors	Les juniors n'ayant tiré (et réussi) que la passe Guisan peuvent choisir de prendre la distinction Guisan ou la CC à Fr. 12.--.		
Prix spéciaux	Les trois juniors les mieux classés à la passe Guisan en catégorie E reçoivent un prix fixé en fonction du nombre de juniors participants. En cas d'égalité, appui par l'âge le moins élevé.		

Rois du tir cat. A, D et E

Les trois premiers des catégories A, D et E à l'addition des passes REPARTITION, GROUPE 14 AVRIL et GENERAL GUISAN recevront un prix.

En cas d'égalité, appui par les résultats GENERAL GUISAN, puis GROUPE 14 AVRIL, puis REPARTITION et finalement par l'âge le plus élevé.

Prix: 1er rang: Fr. 80.-- / 2e rang: Fr. 50.-- / 3e rang: Fr. 30.--.

Suivant le nombre de participants par catégorie, les organisateurs se réservent le droit de modifier les valeurs ci-dessus.

Orbe, le 8 février 2022 La présidente : *Hedwig Gautschi*

Société Vaudoise des Carabiniers

Approbation du plan de tir : le 08 février 2022

Le Chef de la Division fusil : *Gilbert Hédiguer*